

Formation de base aux métiers du théâtre

RNCP42600 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	134, 323, 333v
Formacode(s)	45022, 45031, 45050, 45060, 45052
Code(s) ROME	L1203, L1301, L1509, L1302, K1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	05/06/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques est un diplôme national de l'enseignement supérieur situé au niveau 5 de la grille française de qualifications. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée. Son accès est sélectif. Sa finalité première est l'insertion professionnelle immédiate. De ce fait il atteste d'un ensemble de compétences correspondant à une cible professionnelle.

Les parcours de formation sont organisés pour favoriser la formation tout au long de la vie et comprennent un volume important de mises en situation professionnelle.

La Certification Formation de base aux métiers du théâtre de niveau 5, délivrée par le MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, permet d'accéder à diverses activités dans le domaine du théâtre et plus largement des arts de la scène.

Elle répond aux besoins d'un secteur professionnel caractérisé par la diversité de ses métiers, l'évolution rapide de ses modes d'écriture scénique, de production et de diffusion, l'intégration croissante des technologies numériques, audiovisuelles et scénographiques, ainsi que par le développement des actions de médiation et de transmission auprès des publics.

Les enjeux liés à la transition écologique, à l'évolution des modèles économiques du spectacle vivant, aux droits culturels, au respect de l'égalité et à la lutte contre les discriminations, à la responsabilité sociale des acteurs du secteur constituent également des dimensions centrales des activités visées par la certification.

La certification vise l'acquisition de fondamentaux artistiques, techniques, administratifs et pédagogiques permettant une première insertion professionnelle dans le spectacle vivant ou la poursuite d'un parcours de spécialisation. Elle repose sur une approche professionnalisante fondée, depuis des apports théoriques fournis par des enseignants-chercheurs en études théâtrales, sur l'expérimentation, des mises en situation réelles et la conduite de projets dirigées par des professionnels intervenants dans la formation, au sein d'un environnement dynamique de création, de diffusion et de production du spectacle.

Elle s'appuie notamment sur un théâtre d'application intégré au dispositif pédagogique ainsi que sur un réseau territorial de partenaires culturels permettant aux étudiants d'éprouver leurs compétences dans des contextes professionnels variés : collectivités territoriales, établissements culturels et structures d'éducation artistique et culturelle, compagnies professionnelles, festivals, scènes conventionnées, scènes nationales, CDN.

Ces activités peuvent être directement liées à la représentation théâtrale (acteurs, metteurs en scène, scénographes, régisseurs, auteurs, administrateurs, médiateurs, relations publiques...) ou en lien avec la pratique du théâtre

(formation d'acteurs amateurs, encadrement des pratiques non professionnelles, métiers de l'action culturelle...) dans des contextes éducatifs, culturels ou associatifs.

La certification répond à une réalité structurelle du secteur : les premiers emplois mobilisent la maîtrise d'un poste de travail mais aussi des compétences complémentaires relevant de plusieurs champs d'activité. Elle prépare ainsi à intervenir en tant qu'assistant au sein d'équipes artistiques, techniques et administratives en développant une compréhension globale des processus de création, de production, de diffusion et de transmission des œuvres.

Elle s'inscrit dans un écosystème professionnel au sein duquel les collaborations et les circulations avec le DEUST sont constantes : interventions de professionnels dans certains cours et, à l'inverse, accueil de créations théâtrales ou d'ateliers, bords plateau, visites des lieux et des équipements, stages au sein des structures professionnelles.

Les compétences et les métiers accessibles après l'obtention de ce diplôme sont pluriels même si chaque diplômé.e est spécialisé dans une seule branche : formation, régie, médiation/ production, mise en scène et dramaturgie, scénographie, écriture dramatique.

Les capacités attestées par cette certification incluent le déploiement de techniques de jeu, d'appréhension et d'élaboration de l'espace scénique, d'analyses dramaturgiques, la créativité poétique et scénique, l'intégration de contraintes techniques, budgétaires ou de temps, une bonne perception sensorielle, la construction en tout ou partie d'une représentation théâtrale ainsi qu'une capacité à réagir rapidement à l'imprévu.

Ce diplômé, bien que s'étant spécialisé dans un métier précis, est doté d'une culture théâtrale et esthétique solide qui lui permet d'évoluer dans différentes démarches artistiques mais aussi de combiner plusieurs champs d'activités (par exemple, acteur, formateur, assistant à la mise en scène ou à la scénographie...). Ayant bien identifié les diverses institutions, étant outillé en matière de gestion et sensible à la dimension politique, sociale et environnementale de l'art, il est à même de travailler dans des compagnies et des théâtres mais aussi des institutions ou associations artistiques et culturelles ainsi que dans le milieu socio-éducatif et parascolaire.

Cette certification occupe une place singulière dans l'enseignement supérieur en articulant étroitement savoirs universitaires, pratique artistique de création, immersion professionnelle et développement progressif de compétences spécialisées. Elle développe de manière conjointe la confrontation puis la professionnalisation dans un champ de métiers, lesquels sortent ainsi de leur clivage corporatif et gagnent une reconnaissance réciproque et une meilleure compréhension de leur logique de travail. Favorisant ainsi une éthique de travail entre plusieurs métiers, elle constitue un premier niveau de qualification permettant soit une insertion professionnelle directe, soit une poursuite d'études vers des formations supérieures spécialisées dans les différents métiers du spectacle vivant.

ACTIVITÉS VISÉES

La contribution à la conception dramaturgique, artistique et scénique d'une création théâtrale au sein d'une équipe de création

L'assistance à la mise en scène et à la dramaturgie d'une création théâtrale, en lien avec l'équipe artistique

La participation à la conception et à la réalisation de dispositifs scénographiques, en intégrant les contraintes artistiques, techniques, budgétaires et réglementaires.

La préparation à la mise en œuvre technique d'une représentation théâtrale, incluant les dispositifs de plateau, de lumière, de son, de vidéo et les conditions de sécurité du spectacle.

La participation au fonctionnement d'une structure de création ou de diffusion du spectacle vivant, incluant l'accueil des artistes et des publics, la billetterie, l'organisation des représentations et la coordination d'activités.

La contribution à la production, à la diffusion et au suivi administratif d'un projet artistique, incluant les relations avec les partenaires, les lieux d'accueil, les médias et les publics.

L'aide à la conception et la mise en œuvre d'actions de médiation culturelle, d'éducation artistique et culturelle ou de sensibilisation autour des œuvres et des pratiques théâtrales.

La conduite d'ateliers de pratique théâtrale et l'accompagnement de publics amateurs dans des contextes éducatifs, culturels, sociaux ou associatifs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale

- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- Participer à l'élaboration artistique d'une création théâtrale, en contribuant au travail dramaturgique et scénographique ainsi qu'au suivi des répétitions afin d'accompagner la direction d'acteurs.
- Proposer des éléments d'analyse dramaturgique et de mise en espace, en collaborant avec tous les corps de métiers composant l'équipe artistique afin de concourir à la cohérence du projet scénique.
- Assister la direction d'un projet artistique en facilitant le dialogue entre les équipes artistiques et techniques, afin de garantir le respect des principes d'égalité et l'attention au développement durable.
- Créer, au sein d'un collectif théâtral, des propositions de jeu s'articulant au processus du travail scénique afin de participer à une dynamique de création partagée.
- Mobiliser des outils numériques de documentation en respectant les droits d'auteur, les règles de sécurité informatique et de propriété intellectuelle. Identifier les usages, les potentialités et les limites des outils numériques émergents, notamment ceux reposant sur l'intelligence artificielle générative, afin d'en faire un usage critique, éthique et adapté aux contextes de création artistique.
- Préparer les conditions techniques d'une représentation, en participant à la logistique, à la préparation de l'implantation du plateau puis à son installation, à celle des dispositifs lumière, son, vidéo ainsi que de la machinerie afin de permettre la réalisation du spectacle dans le respect des exigences artistiques et techniques du projet.
- Manipuler les équipements techniques du spectacle vivant en respectant les procédures associées à l'habilitation électrique délivrée dans le cadre de la formation et en appliquant les consignes de sécurité, afin d'assurer une exploitation technique conforme et sécurisée.
- Adapter les dispositifs techniques d'un spectacle, en tenant compte des contraintes des lieux de représentation et des exigences artistiques, des évolutions technologiques du spectacle vivant, afin de garantir la faisabilité et la qualité de la représentation dans des contextes variés.
- Concourir à la conception d'éléments scénographiques, en élaborant des maquettes en volume, des plans d'implantation, des plans de feu, et de supports visuels préparatoires afin d'anticiper la réalisation et la mise en place des décors, des espaces et de favoriser la cohérence du langage scénique recherché.
- Appliquer les règles de prévention en matière de santé et de sécurité au travail, notamment lors des phases de conception de la scénographie, de montage, d'exploitation et de démontage, afin de prévenir tout risque d'accident ou d'incident, pour les personnes, les équipements et les lieux.
- Prendre en compte les principes de sobriété énergétique et de transition écologique, en optimisant l'usage des équipements techniques et des ressources matérielles, afin de limiter l'impact environnemental de la production et de mettre en œuvre des pratiques techniques responsables. Intégrer les principes de l'écoconception des décors, des équipements et des modalités de production afin de contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale des activités de spectacle vivant.
- Élaborer des dossiers de demande de subventions auprès de différentes institutions publiques (collectivités territoriales, DRAC, établissements culturels) et de partenaires privés (fondations, mécénat), afin d'obtenir les financements nécessaires au développement et à la réalisation du projet théâtral.
- Assurer le suivi opérationnel d'un projet artistique, en prenant en charge les besoins administratifs et organisationnels des différents acteurs du projet, afin de garantir la cohérence, la coordination et le bon déroulement du projet. Prendre en compte les évolutions économiques, réglementaires et numériques du secteur du spectacle vivant afin d'adapter les modalités de production, de diffusion et de médiation aux transformations des pratiques professionnelles.
- Participer à la gestion comptable d'un projet de compagnie ou d'une structure théâtrale (aspect fiscaux, planification budgétaire...) afin de gérer efficacement les ressources et d'assurer la viabilité économique du projet.
- Mettre en œuvre des actions de médiation culturelle, en concevant des dispositifs de partage et de rencontre entre les œuvres, les artistes et les publics (ateliers, bords de scène, actions en milieu scolaire ou associatif), afin de favoriser la circulation des œuvres et la rencontre avec les publics. Mobiliser, lorsque cela est pertinent, des outils numériques de communication, de diffusion et de médiation afin d'élargir l'accès aux œuvres et de diversifier les modalités de rencontre avec les publics.
- Prendre en compte les principes d'accessibilité et de droits culturels (égalité d'accès, inclusion des publics en situation de handicap, diversité des publics, référentiel type charte d'accessibilité culturelle), afin de garantir un accès élargi et équitable aux œuvres théâtrales.
- Concevoir des ateliers de pratique théâtrale auprès de publics amateurs, en élaborant des objectifs pédagogiques adaptés à des publics spécifiques (enfants, personnes en situation de handicap, milieux défavorisés ou éloignés des pratiques de l'art) afin de permettre la découverte, l'initiation ou l'approfondissement de la pratique théâtrale. Prendre

en compte les enjeux contemporains d'accessibilité, d'inclusion, de transition écologique et de responsabilité sociale dans la conception des projets pédagogiques et artistiques.

- Forger des exercices progressifs en manipulant plusieurs disciplines artistiques (danse, chant, marionnettes, théâtre d'objet, art en espace public) afin d'enrichir les pratiques proposées et de développer les compétences des participants. Adapter les contenus et les modalités pédagogiques aux évolutions des pratiques artistiques contemporaines et des outils numériques mobilisés dans les arts de la scène.
- Animer des séances de travail d'acteur en mobilisant des techniques (corps, voix, présence, énonciation) pour mettre en œuvre une progression artistique des participants.
- Diriger une activité de pratique théâtrale dans une éthique de travail visant l'épanouissement et l'émancipation des participants en termes de socialisation, de santé mentale et physique ainsi que de confiance en soi, afin d'accompagner les participants dans un processus artistique respectueux de leurs singularités.

Blocs de compétences

RNCP42600BC01 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42600BC02 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP42600BC03 — Contribuer à la conception et à la réalisation artistique d'un projet théâtral

LISTE DE COMPÉTENCES

Participer à l'élaboration artistique d'une création théâtrale, en contribuant au travail dramaturgique et scénographique ainsi qu'au suivi des répétitions afin d'accompagner la direction d'acteurs.

Proposer des éléments d'analyse dramaturgique et de mise en espace, en collaborant avec tous les corps de métiers composant l'équipe artistique afin de concourir à la cohérence du projet scénique.

Assister la direction d'un projet artistique en facilitant le dialogue entre les équipes artistiques et techniques, afin de garantir le respect des principes d'égalité et l'attention au développement durable.

Créer, au sein d'un collectif théâtral, des propositions de jeu s'articulant au processus du travail scénique afin de participer à une dynamique de création partagée.

Mobiliser des outils numériques de documentation en respectant les droits d'auteur, les règles de sécurité informatique et de propriété intellectuelle. Identifier les usages, les potentialités et les limites des outils numériques émergents, notamment ceux reposant sur l'intelligence artificielle générative, afin d'en faire un usage critique, éthique et adapté aux contextes de création artistique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la

certification.

RNCP42600BC04 — Mettre en œuvre les conditions techniques d'une représentation théâtrale

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer les conditions techniques d'une représentation, en participant à la logistique, à la préparation de l'implantation du plateau puis à son installation, à celle des dispositifs lumière, son, vidéo ainsi que de la machinerie afin de permettre la réalisation du spectacle dans le respect des exigences artistiques et techniques du projet.

Manipuler

les équipements techniques du spectacle vivant en respectant les procédures associées à l'habilitation électrique délivrée dans le cadre de la formation et en appliquant les consignes de sécurité, afin d'assurer une exploitation technique conforme et sécurisée.

Adapter les dispositifs techniques d'un spectacle, en tenant compte des contraintes des lieux de représentation et des exigences artistiques, des évolutions technologiques du spectacle vivant, afin de garantir la faisabilité et la qualité de la représentation dans des contextes variés.

Concourir à la conception d'éléments scénographiques, en élaborant des maquettes en volume, des plans d'implantation, des plans de feu, et de supports visuels préparatoires afin d'anticiper la réalisation et la mise en place des décors, des espaces et de favoriser la cohérence du langage scénique recherché.

Appliquer les règles de prévention en matière de santé et de sécurité au travail, notamment lors des phases de conception de la scénographie, de montage, d'exploitation et de démontage, afin de prévenir tout risque d'accident ou d'incident, pour les personnes, les équipements et les lieux.

Prendre en compte les principes de sobriété énergétique et de transition écologique, en optimisant l'usage des équipements techniques et des ressources matérielles, afin de limiter l'impact environnemental de la production et de mettre en œuvre des pratiques techniques responsables. Intégrer les principes de l'écoconception des décors, des équipements et des modalités de production afin de contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale des activités de spectacle vivant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42600BC05 — Assurer la production, la médiation, la diffusion d'un projet théâtral

LISTE DE COMPÉTENCES

Élaborer des dossiers de demande de subventions auprès de différentes institutions publiques (collectivités territoriales, DRAC, établissements culturels) et de partenaires privés (fondations, mécénat), afin d'obtenir les financements nécessaires au développement et à la réalisation du projet théâtral.

Assurer le suivi opérationnel d'un projet artistique, en prenant en charge les besoins administratifs et organisationnels des différents acteurs du projet, afin de garantir la cohérence, la coordination et le bon déroulement du projet. Prendre en compte les évolutions économiques, réglementaires et numériques du secteur du spectacle vivant afin d'adapter les modalités de production, de diffusion et de médiation aux transformations des pratiques professionnelles.

Participer à la gestion comptable d'un projet de compagnie ou d'une structure théâtrale (aspect fiscaux, planification budgétaire...) afin de gérer efficacement les ressources et d'assurer la viabilité économique du projet.

Mettre en œuvre des actions de médiation culturelle, en concevant des dispositifs de partage et de rencontre entre les œuvres, les artistes et les publics (ateliers, bords de scène, actions en milieu scolaire ou associatif), afin de favoriser la circulation des œuvres et la rencontre avec les publics. Mobiliser, lorsque cela est pertinent, des outils numériques de communication, de diffusion et de médiation afin d'élargir l'accès aux œuvres et de diversifier les modalités de rencontre avec les publics.

Prendre en compte les principes d'accessibilité et de droits culturels

(égalité d'accès, inclusion des publics en situation de handicap, diversité des publics, référentiel type charte d'accessibilité culturelle), afin de garantir un accès élargi et équitable aux œuvres théâtrales.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42600BC06 — Concevoir et animer des ateliers de pratiques théâtrales.

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir des ateliers de pratique théâtrale auprès de publics amateurs, en élaborant des objectifs pédagogiques adaptés à des publics spécifiques (enfants, personnes en situation de handicap, milieux défavorisés ou éloignés des pratiques de l'art) afin de permettre la découverte, l'initiation ou l'approfondissement de la pratique théâtrale. Prendre en compte les enjeux contemporains d'accessibilité, d'inclusion, de transition écologique et de responsabilité sociale dans la conception des projets pédagogiques et artistiques.

Forger des exercices progressifs en manipulant plusieurs disciplines

artistiques (danse, chant, marionnettes, théâtre d'objet, art en espace public) afin d'enrichir les pratiques proposées et de développer les compétences des participants. Adapter les contenus et les modalités pédagogiques aux évolutions des pratiques artistiques contemporaines et des outils numériques mobilisés dans les arts de la scène.

Animer des séances de travail d'acteur en mobilisant des techniques (corps, voix, présence, énonciation) pour mettre en œuvre une progression artistique des participants.

Diriger une activité de pratique théâtrale dans une éthique de travail visant l'épanouissement et l'émancipation des participants en termes de socialisation, de santé mentale et physique ainsi que de confiance en soi, afin d'accompagner les participants dans un processus artistique respectueux de leurs singularités.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

90.01Z : Arts du spectacle vivant

90.02Z : Activités de soutien au spectacle vivant (organisation, production et promotion du spectacle)

85.52Z : Enseignement culturel

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Métiers artistiques (ROME L1203 – Arts dramatique / L1301 – Mise en scène de spectacles vivants / L1503 – Décors et accessoires de spectacle)

- Assistant à la mise en scène
- Artiste-intervenant théâtre
- Assistant scénographe

Métiers techniques (ROME L1509 – Régie générale)

Technicien de spectacle

Métiers de la production, de l'administration et de la diffusion (ROME L1302 – Production et administration spectacle)

- Assistant de production
- Assistant d'administration de spectacle
- Assistant de diffusion

Métiers de la médiation et de la transmission (ROME K1206 – Intervention socioculturelle)

- Assistant de médiation culturelle
- Intervenant théâtre auprès de publics amateurs
- animateur d'ateliers de pratique théâtrale

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle et/ou une formation complémentaire spécialisée, les diplômés pourront accéder à des postes de :

Métiers artistiques (ROME L1203 – Arts dramatique / L1301 – Mise en scène de spectacles vivants)

- Assistant artistique
- Responsable artistique de projet théâtral

Métiers techniques (ROME L1509 – Régie générale)

Régisseur (après formation complémentaire (type CFA))

Métiers de la production, de l'administration et de la médiation (ROME L1302 – Production et administration spectacle / K1206 – Intervention socioculturelle)

- Chargé de production

- Chargé de diffusion
- Chargé de médiation culturelle
- Responsable d'action culturelle

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 877 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	144 635
Jugés difficiles à recruter	23 %
Emplois saisonniers	45 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour l'entrée en 1ère année du cycle de formation sont précisés dans Parcoursup.

L'accès à la certification est sélectif. L'admission en première année repose d'abord sur l'examen d'un dossier permettant d'apprécier le parcours scolaire du candidat, sa motivation, son intérêt pour les arts de la scène ainsi que la cohérence de son projet de formation. Une attention particulière est portée aux expériences artistiques antérieures, qu'elles aient été acquises dans le cadre d'enseignements spécialisés, de conservatoires, de pratiques amateurs, d'ateliers ou de projets culturels.

Le recrutement s'effectue sur une appréciation qualitative des candidatures par l'équipe pédagogique, permettant d'évaluer la maturité du candidat et sa capacité à s'inscrire dans une formation associant pratique, réflexion théorique et immersion professionnelle.

L'accès à la deuxième année, au cours de laquelle s'engage plus fortement la spécialisation professionnelle de l'étudiant, est conditionné à la validation des acquis de la première année et à l'évaluation par l'équipe pédagogique de son implication, de ses aptitudes artistiques et techniques ainsi que de la cohérence de son projet.

La certification s'adresse ainsi à des candidats manifestant un engagement réel dans les pratiques théâtrales et souhaitant s'inscrire dans une démarche de professionnalisation progressive au sein du spectacle vivant. Le recrutement et le suivi des étudiants visent à garantir l'adéquation entre le projet du candidat, les exigences de la formation et les réalités professionnelles du secteur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation

- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Leur composition comprend au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	05/06/2027
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	05/06/2030
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2911

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42600/>